

CAMOUFLET POUR LA CAPITALE VAUDOISE

Le CIO va quitter Lausanne

Après près d'un siècle sur nos terres, le comité international olympique s'apprête à mettre les voiles pour Zurich. Ville de Lausanne et canton de Vaud se renvoient la responsabilité de ce qui s'apparente de plus en plus à un véritable fiasco.

CHARAF ABDESSEMED

Coup de tonnerre dans le landerneau lausannois! Le Comité International Olympique (CIO) s'apprête à déménager à Zurich et Lausanne va se retrouver orpheline d'une institution qui, depuis des décennies faisait son orgueil et sa fierté. Selon nos informations, après avoir dans un premier temps envisagé un déménagement à Genève, écartée en raison de l'insécurité qui y règne, le CIO vient en effet d'entériner le déplacement de son siège dans la capitale économique alémanique.

Remous

«Effectivement, confirme son porte-parole, le Sud-africain James Cleveland Owens. Dès le mois de septembre prochain, nous emménagerons dans nos nouveaux locaux à Zurich, tout près de la Bahnhofstrasse. Plus grands, plus fonctionnels, ils nous permettront de mener de manière optimale notre mission de promotion de l'olympisme.»

Malgré tous nos efforts, il a été impossible d'obtenir du chargé de communication des explications supplémentaires sur un véritable séisme qui risque de provoquer de sérieux remous dans l'establishment lausannois. Tout au plus se borne-t-il à admettre que la proximité de Unique Airport a pesé de manière «déterminante» dans le choix de la métropole alémanique. Sauf que, l'invocation de l'aéroport zurichois s'apparente en réalité à un prétexte. Selon le Vaudois Pierre Bertin, spécialiste du mouvement olympique, l'attitude du canton de Vaud aurait pesé de manière déterminante dans le choix opéré. En cause, le projet du conseil d'Etat de mettre fin à l'exonération fiscale dont bénéficie le CIO depuis son établissement à Lausanne en 1915, il y a près d'un siècle. Un projet qui a suscité la bronca des dizaines de fonctionnaires qui séjournent dans notre ville sans y acquitter le moindre impôt.

Mais il y a plus grave: «la goutte qui a fait déborder le vase, avoue Pierre Bertin, a été sans aucun doute la politique antisportive menée par la Municipalité de Lausanne qui n'a rien fait pour le sport. Le nombre de licenciés sportifs lausannois n'a cessé de chuter depuis 2004, et aucune infrastructure digne de ce nom n'a vu le jour ces dernières années. L'actuelle municipalité préfère affecter ses ressources aux projets culturels, au détriment de tout ce qui est sportif. C'est un parti pris élitiste qui ne dit pas son nom, et que Lausanne paie aujourd'hui avec le départ du CIO!»

Incompréhension

Sonnée, la Ville de Lausanne ne cache pas son incompréhension. «Cette nouvelle nous tombe sur la tête, admet un fonctionnaire de la Direction de la sécurité publique et des sports. Il est inimaginable pour nous que le CIO quitte Lausanne. Nous avons toujours eu une coha-



Symbole lausannois, le CIO va bientôt quitter la capitale vaudoise. MONAY

bitation exemplaire avec eux, et cela n'a jamais cessé. Il est totalement injuste d'invoker notre supposée politique anti-sportive. A mon sens, c'est plutôt avec le canton que les choses ont dégénéré!» Contactée, la présidence du Conseil d'Etat s'est refusée à tout commentaire, admettant implicitement sa responsabilité, en justifiant la «prospection de nouveaux revenus fiscaux dans tous les gisements possibles», par la désastreuse situation financière du canton. Une réserve d'autant plus surprenante que de nouveaux

nuages s'amoncellent à l'horizon: de très nombreuses fédérations sportives s'apprêteraient à quitter Lausanne dans la foulée du CIO. La Fédération Equestre Internationale serait en pourparlers avec la commune genevoise de Chambésy, afin d'y acquérir un terrain attenant à l'école internationale de Genève et plus inquiétant encore, l'Association Européenne d'Athlétisme envisagerait même de quitter la Suisse pour... Vienne. La capitale autrichienne vient en effet de lui garantir... une exonération fiscale illimitée. ■

PÂQUES
Graff'Art de retour



PK • Chaque année, les jeunes Lausannois ont la possibilité de participer à des ateliers d'arts urbains durant les vacances scolaires. Ce printemps encore, les jeunes de 13 à 18 ans pourront s'initier gratuitement à l'art du graffiti. Jusqu'au samedi 3 avril et du mardi 6 avril au vendredi 9 avril, passage Chauderon (au nord de la place, côté BCV), rendez-vous à 14h directement sur place (sans inscription) www.lausanne.ch/tshm.

CERY
Lauréat connu



PK • Afin de mieux accueillir ses patients, le site du département de psychiatrie du CHUV, à Cery, va se moderniser. Un concours a été lancé le 3 mars 2009. Les conditions fixées aux candidats étaient exigeantes: le projet devait compter un centre de crise pour patients handicapés mentaux présentant des troubles psychiatriques aigus, ainsi que deux infrastructures sécurisées pour des patients mineurs et adultes nécessitant des traitements psychiatriques suite à des mesures décidées par la justice. Le jury vient d'arrêter son choix: c'est un groupe d'architectes tessinois qui a présenté le projet le plus convaincant, intitulé «Deuxième peau». Prochainement, une séance d'information et de discussion sera organisée à l'intention des habitants de la région.

OUVERTURE D'UNE PERMANENCE MÉDICALE AU FLON

Un fonctionnement unique en Suisse

PHILIPPE KOTTELAT

En association avec des praticiens expérimentés installés en Suisse romande, la Polyclinique médicale universitaire (PMU) va ouvrir une permanence médicale au cœur de la ville de Lausanne. Située en plein quartier du Flon, elle sera composée d'une équipe médicale qui comprendra trois médecins assistants, un médecin praticien superviseur ainsi que trois assistantes médicales. Appelée à fonctionner 7 jours sur 7, elle ouvrira ses portes le 6 avril prochain. Ce projet a été conçu par l'Institut universitaire de médecine générale en partenariat avec la direction générale du CHUV. Il résulte d'un constat: aujourd'hui en Suisse, avec la multiplication des filières de spécialisa-

tions médicales, la médecine générale est moins attractive. Pour répondre aux besoins croissants en matière de prise en charge globale des patients, cette médecine dite de «premier recours» est pourtant de plus en plus appelée à jouer un rôle clef dans un système de santé devenu hautement performant et complexe. D'où la nécessité de renforcer la formation des jeunes médecins dans ce domaine, aussi bien en milieu hospitalier que dans les cabinets privés. Cette nouvelle permanence visera donc non seulement à réduire le temps d'attente aux urgences hospitalières, mais aussi à promouvoir la relève des médecins internistes-généralistes. Elle sera donc, et c'est son originalité, un lieu de formation. Les mé-



decins qui se destinent à la pratique de la médecine interne-générale y recevront les patients dans les conditions du cabinet médical. Ils seront placés sous la supervision d'une vingtaine de médecins praticiens déjà installés en Suisse romande, selon un mode de fonctionnement unique en Suisse, qui scelle un beau partenariat entre l'institution académique et des médecins installés. ■

Permanence PMU-Flon - 4, Voie du Chariot, Bâtiment les Mercier A - Dès le 6 avril,

7 jours sur 7, lundi-samedi 7h00-21h00; dimanche et jours fériés 10h00-21h00.

Signé stef



L'envie de chocolat peut vous faire faire des folies...

diga
meubles

SEMAINES DES MEUBLES REMBOURRÉS.

La collection de salons diga, plus attrayante que jamais! Livraison et montage gratuits. Nous récompensons votre paiement au comptant avec 15% de rabais.

